



Annonce publiée le 5 décembre 2023

Coordinateur culturel - Communauté de communes Berg et Coiron (07)

Candidature jusqu'au 6 janvier 2024

Le poste

Située au carrefour de la Vallée du Rhône, des Gorges de l'Ardèche et du Bassin d'Aubenas, la Communauté de Communes Berg et Coiron regroupe 13 communes et totalise 8 200 habitants. Territoire à vocation agricole, il s'étire du plateau basaltique du Coiron au nord à la Vallée de l'Ibie au sud. Avec près de 10 000 lits, le tourisme est un autre secteur clé de l'économie. L'artisanat, le commerce et le secteur médico-social, majoritairement implantés le long de la RN 102, complètent le tissu économique.

Berg-et-Coiron, c'est également une identité forte, nourrie par des éléments patrimoniaux remarquables. C'est aussi une terre d'accueil d'étudiant(e)s avec la présence de deux antennes universitaires : le CERMOSEM et l'Ecole du Documentaire de Lussas. En complément des compétences obligatoires, telles que le développement économique et l'aménagement de l'espace, Berg-et-Coiron s'est progressivement affirmée comme une intercommunalité de service. Elle conduit notamment un projet volontariste en matière de petite enfance - enfance - jeunesse.

En matière culturel, il s'agit d'un territoire déjà dynamique avec la présence du Village Documentaire de Lussas, reconnu comme l'un des 8 pôles d'Auvergne Rhône-Alpes en matière d'image et d'industries créatives, de nombreux évènements culturels et patrimoniaux, d'une école de musique associative à Villeneuve-de-Berg et d'un Pays d'Art et d'Histoire portée conjointement avec trois autres communautés de communes. Forts de ces caractéristiques, les élus communautaires ont souhaité s'inscrire dans un projet culturel de territoire, à-même de favoriser la complémentarité, l'efficience et le rayonnement des différentes interventions publiques et privées. L'Education Artistique et Culturelle constitue l'un des leviers essentiels de cette ambition.

Sous l'autorité du Directeur Général des Services et en lien direct avec le(la) Vice-président(e) référent(e), vous contribuerez à la dynamisation culturelle et patrimoniale du territoire, que ce soit par le développement des dispositifs existants ou par la conception de nouvelles actions. L'adhésion, la montée en puissance et la coopération des acteurs locaux seront tout particulièrement recherchées.

Missions principales

Définir et mettre en oeuvre un projet culturel et patrimonial à l'échelle intercommunale, en

s'appuyant sur les structures existantes, en valorisant le potentiel du territoire et en mobilisant les ressources nécessaires

Piloter la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle :

- Elaborer et partager le diagnostic « EAC » du territoire.
- Coconstruire le programme d'actions « 2024 – 2025 », en concertation avec les différents acteurs associatifs et institutionnels concernés.
- Rédiger la convention.
- Préparation et coordination des projets EAC sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.
- Animation et développement d'un réseau d'acteurs et de partenaires à l'échelle du territoire.
- Coordination des actions d'éducation artistique et culturelle en faveur des différents publics.
- Mise en place, animation et suivi d'un comité de pilotage annuel.
- Gestion administrative et budgétaire des projets conduits en régie ou en délégation.
- Evaluation en continu du projet et des actions mises en oeuvre.

Mettre en place et animer un réseau autour de la lecture publique :

- Favoriser l'attractivité des bibliothèques du territoire et de l'offre de lecture publique pour les habitants.
- Mesurer et évaluer l'évolution des pratiques dans les bibliothèques du territoire.
- Accompagner à la structuration des équipes et au renouvellement des bénévoles.
- Initier une communication collective sur le réseau des bibliothèques du territoire.
- Impulser et piloter la mise en place d'actions culturelles, en lien avec la médiathèque de Villeneuve-de-Berg et les autres bibliothèques municipales.
- Accompagner, coordonner et former les bénévoles des différentes bibliothèques.
- Suivre et gérer les relations avec la Médiathèque Départementale.

Missions secondaires

Accompagner la programmation culturelle et l'EAC du pôle audiovisuel et documentaire de Lussas, composé d'une dizaine de structures associatives et entrepreneuriales :

- Faciliter et amplifier les interventions du pôle documentaire sur le territoire, notamment auprès du public scolaire et des jeunes.
- Initier et développer des partenariats avec les différents acteurs éducatifs et culturels oeuvrant déjà sur le territoire.

Valorisation de la collection départementale du Verdus, ensemble de 151 machines et outils agricoles, en lien avec les acteurs du patrimoine local :

- Suivi de l'étude de valorisation de cette collection, confiée à un prestataire extérieur dans le cadre d'un groupement de commande avec le Département de l'Ardèche.
- Mobilisation des acteurs associatifs et institutionnels concernés.
- Recherche de financements.
- Mise en oeuvre opérationnelle des préconisations de l'étude.

Le profil recherché

- Bac +3 / Bac + 5 en ingénierie culturelle, médiation culturelle, management de projet ou développement territorial,
- Première expérience réussie en conduite de projets culturels,
- Affinités avec le milieu rural.

Compétences requises :

- Connaissance du fonctionnement administratif, budgétaire et politique des collectivités territoriales,
- Connaissance en conception, montage et suivi de projets culturels.
- Aptitude à impulser des projets et à accompagner le développement du service dans le cadre des orientations définies par les élus.
- Connaissances des procédures administratives et des outils budgétaires propres au suivi et au montage des actions culturelles.
- Appétence avec le secteur audiovisuel.

- Connaissance du fonctionnement des médiathèques et bibliothèques.
- Capacité à travailler en mode projet.
- Sens de l'innovation, de la créativité et de la communication.
- Aptitudes au travail en équipe.
- Maîtrise de la gestion de groupes et de l'animation de réunions.

Relations au travail :

Le(La) coordinateur(trice) culturel(le) travaillera en étroite collaboration avec les autres services de la communauté de communes (direction, pôle développement et pôle services aux habitants). Il(Elle) sera l'interlocuteur(trice) principal(e) :

- des partenaires institutionnels : DRAC Auvergne Rhône-Alpes, Inspection d'Académie, Département de l'Ardèche, Région Auvergne Rhône-Alpes, Médiathèque Départementale de l'Ardèche, CAF de l'Ardèche, ...
- des acteurs locaux : communes du territoire, établissements scolaires, structures « petite enfance » et « enfance - jeunesse », structures médico-sociales, médiathèque de Villeneuve-de-Berg, bibliothèques municipales, associations patrimoniales, ...

Conditions d'exercice

Par voie contractuelle dans le cadre d'un contrat de projet relevant de la catégorie A. Durée de la mission : une année renouvelable. À temps complet.

Traitements de base selon profil et expérience + régime indemnitaire le cas échéant + CNAS + véhicule de service + télétravail envisageable. Travail occasionnel en soirée et week-end à l'occasion de réunions, spectacles ou évènements. Siège et localisation du poste : Villeneuve de Berg (07).

Poste à pourvoir le 15 février 2024 au plus tard.

Entretiens prévus le 16 janvier 2024.

Comment postuler ?

Les candidatures (CV + Lettre de motivation) doivent être adressées par courrier électronique, à l'attention de :

M. le Président de la Communauté de communes Berg-et-Coiron
et au plus tard le 6 janvier 2024, à
contact@bergetcoiron.fr.